



CRÉATION D'UNE FILIÈRE

Pédiatrique aux Urgences



LE CHPM C'EST :

7000

**PASSAGES PAR AN
POUR LES MOINS DE 16 ANS**

(filiale courte/filiale longue)

UN SERVICE DE PÉDIATRIE DE :

**20 LITS
D'HOSPITALISATION**

Avec des consultations externes
et une astreinte pédiatrique 7j/7



CENTRE HOSPITALIER
DES PAYS DE MORLAIX

1 - OBJECTIFS DE LA FILIÈRE PÉDIATRIQUE

- Apporter une offre de soins adaptée à chaque enfant.
- Collaborer de façon étroite entre l'équipe des Urgences et la filière pédiatrique afin d'accueillir l'enfant et sa famille.
- Sécuriser le passage des jeunes patients dans les Urgences grâce à un espace dédié.
- Diminuer le temps d'attente de l'enfant et de sa famille.

2 - ORGANISATION DU PARCOURS DE L'ENFANT

- Au sein des Urgences, la filière pédiatrique accueille tous les enfants et tous les adolescents de 0 à 16 ans quel que soit le motif.
- Création d'une salle d'attente et identification d'un box dédié à la filière pédiatrique (remerciements à l'Association Grain de Sel et Les Pilidous pour l'aménagement et la décoration).

3 - ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE

Mise en place de procédures :

- Un pédiatre peut se déplacer aux Urgences 24h/24, 7 jours/7 en second avis.
- Une procédure d'appel pour une puéricultrice pour des gestes spécifiques pédiatriques, ou une prise en charge urgente.
- Mise en place de plusieurs protocoles de soins avec spécificités pédiatriques.
- Formations communes réalisées entre le service des Urgences et le service de pédiatrie.

Transfert plus rapide dans le service de pédiatrie afin de limiter le temps d'attente sur les urgences pour les enfants.

- Des demandes d'avis spécialisés sont possibles au CHPM : chirurgien viscéral, orthopédiste, ORL, psychologue de liaison, pédo psychiatres...
- Une assistante sociale formée dans la problématique de l'enfant peut intervenir (protection de l'enfant, difficultés sociales importantes).
- En cas d'avis surspécialisé nécessaire (oncohématologie, réanimation, chirurgie du jeune enfant...) : l'équipe des Urgences prend un avis auprès des référents du CHRU de Brest.

4 - PARCOURS DE L'ENFANT APRÈS UNE PRISE EN CHARGE AUX URGENCES

En fonction du diagnostic médical, différentes possibilités :

- Retour à domicile avec ordonnance et conseils. Un courrier pour le médecin traitant est systématiquement remis. En fonction de la situation : une consultation pédiatrique ou de puéricultrice pourra être organisée dans un délai adapté.
- Hospitalisation dans le service de pédiatrie du CHPM.
- Transfert au CHRU de Brest, sur décision médicale : Service de Réanimation Pédiatrique, Service d'oncohématologie pédiatrique, Service de Chirurgie Pédiatrique, Service de Médecine Spécialisée Pédiatrique.



Conseils aux familles pour venir aux urgences afin d'optimiser la prise en charge

SE DÉPLACER AUX URGENCES UNIQUEMENT POUR UN MOTIF NE POUVANT ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR VOTRE MÉDECIN TRAITANT.



AMENER SON CARNET DE SANTÉ : IL COMPREND TOUTES LES INFORMATIONS MÉDICALES POUVANT ÊTRE NÉCESSAIRES ET INDISPENSABLE À LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE ENFANT



NOTER L'HEURE, LA DATE ET LA DOSE DES MÉDICAMENTS ADMINISTRÉS À VOTRE ENFANT AVANT DE VENIR (PAR EXEMPLE LE DOLIPRANE ...)



PRENDRE UN DOUDOU, OU OBJET RASSURANT L'ENFANT



PRENDRE UN OU DEUX JEUX PEU ENCOMBRANTS POUR OCCUPER VOTRE ENFANT SUR LES TEMPS D'ATTENTE



BIBERON OU TASSE INDIVIDUALISÉE (IL POURRAIT SERVIR À FAIRE BOIRE VOTRE ENFANT AVEC VOS REPÈRES)



PIÈCE D'IDENTITÉ POUR L'ENFANT (EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU CARTE D'IDENTITÉ)





*"L'enfant
n'est pas un petit adulte"*

POUR EN SAVOIR +

Conseils aux Parents liés aux soins de leurs enfants, gestion de la douleur
www.sparadrap.org/parents

Conseils aux parents pour prendre en charge la fièvre de leur enfant
[www.ameli.fr/finistere/assure/sante/themes-fievre-enfant/
comprendre-gerer-fievre-enfant](http://www.ameli.fr/finistere/assure/sante/themes-fievre-enfant/comprendre-gerer-fievre-enfant)

Conseils aux parents pour aider au quotidien
Association Française de Pédiatrie Ambulatoire - mpedia.fr

